

Conclusion

Christian FABRY
Délégué régional, ADEME Délégation régionale Picardie

Relater, c'est frelater, et dire des mots de conclusion ne peut que correspondre à une analyse subjective des travaux menés aujourd'hui.

Avant toute chose, face à un sujet aussi austère, je ne peux que remercier chacun d'entre vous pour l'encouragement que représente votre présence assidue jusqu'au terme de cette journée.

Je remercie également l'ensemble des personnes dont les efforts ont permis l'organisation de cette manifestation, qui a été le théâtre de multiples expressions. Nous avons vu que la diversité est un ingrédient fondamental du management environnemental.

Qu'est-ce qu'on s'est dit aujourd'hui ?

Il me semble avoir compris que la démarche SME est confrontée à trois problèmes, qu'elle impacte les pratiques de trois manières et que trois pistes lui sont ouvertes.

I. Trois problèmes

1 - Nous sommes tout d'abord confrontés à un problème de cœur !

On a parlé de la nécessité :

- de replacer l'homme au cœur du SME,
- de replacer l'écologie et l'agronomie au cœur de l'agriculture
- et, enfin, de mettre l'agriculture au cœur de la société.

En mettant les nécessités dans cet ordre, on voit bien que ce qui est important c'est de mettre l'homme au cœur de la société et les SME ne seraient au fond que le moyen de faire de l'homme l'alpha et l'oméga de l'organisation sociale. Cela rappelle que le reste, la performance notamment, relève des moyens et pas de l'objectif.

2 - Nous sommes ensuite confrontés à des problèmes terminologiques, les mots employés n'ayant pas le même sens pour chacun :

- - Le sigle SME contient le mot « **environnement** », dont le proviseur du lycée agricole nous a rappelé qu'il ne fallait pas le tenir pour équivalent au terme « nature ». Il a raison : nous ne devons effectivement pas oublier que nous sommes en présence de flux : d'énergie, de matières, de rejets, de déchets, etc. et que l'objectif est de diminuer ces flux. Le SME, en nous amenant à en tenir le décompte et à dresser des tableaux de bord, nous apporte des solutions de ce point de vue. Compter permet de connaître et qui bien se connaît bien se

porte. La nature n'a pour autant pas été totalement étrangère à la notion d'environnement dans nos débats, et il nous faut ici nous interroger sur la relation qui doit unir les villages aux terres agricoles qui l'entourent. La jachère fleurie est-elle la seule solution imaginable ? Y en a-t-il d'autres ?

- L'expression SME contient également le terme **management**, avec sa déclinaison par objectifs. Une telle conception du management est cependant parfois porteuse, notamment en termes de gestion du personnel, de pressions d'enjeux, vis-à-vis desquelles je ressens toujours de la méfiance ! Nos intervenants s'accordaient sur l'idée que les objectifs doivent être fixés en termes relatifs. Pour Pascal Dacheux, l'idée est d'atteindre le meilleur résultat possible, et Guy Paillotin nous a rappelé que les objectifs chiffrés de réduction des intrants n'étaient que des chiffres qui doivent d'abord être compris comme exprimant la nécessité d'une action radicale. Il n'est cependant bien sûr pas indifférent de connaître la destination que nous nous assignons. A considérer la situation de départ, il apparaît que l'intérêt principal du SME consiste à mettre les choses en mouvement. Il nous a été dit que la certification n'était pas l'objectif exclusif de cette dynamique. Nous avons pu constater que cet état d'esprit est également celui d'un certain nombre d'industriels que nous accompagnons depuis 1994 dans une démarche comparable. L'objectif est bien de se doter d'outils, et d'enregistrer toutes les retombées positives que leur mise en œuvre pourra générer.
- Le sigle SME contient enfin le terme **système**, qui doit être entendu ici comme l'ensemble des déterminants de l'acte de production : le procédé de production et les « utilités ». Est-ce que le contour du système que nous abordons dans le cadre du SME est suffisant ? Pascal Dacheux en a donné l'exemple ce matin en intégrant dans la réflexion le rôle des pâtures. Ceci m'a évoqué l'industrie automobile, qui s'est fortement impliquée dans la démarche SME au sein de notre région. Le SME s'est intéressé au procédé de fabrication et a intégré les « intrants », mais ne s'est pas intéressé au produit. Cette industrie souffre. Souffre-t-elle de la crise financière, de la crise pétrolière ? Sommes-nous plutôt en présence d'une rupture vis-à-vis de la société automobile ? Je ne me risquerai ici à aucun pronostic. Mais cela veut dire qu'intégrer le produit dans l'analyse cela n'est pas inutile.

3 - Le troisième de nos problèmes intéresse la taille des structures. Le SME est-il adapté à tous les acteurs, quelle qu'en soit la taille ? Est-ce qu'il est réservé aux grosses exploitations ? Quelques exemples de ce matin ont montré que oui ce sont plutôt des grosses exploitations qui se sont engagées. Cependant il faut analyser plus finement la nature des exploitations qui se sont inscrites dans la démarche : je n'ai pas là non plus de réponse toute faite, mais il est probable que le SME s'adresse à tous, avec des outils qu'il conviendra d'adapter.

II. Des impacts positifs :

On peut en voir au moins trois :

- le travail en groupe : le SME – on l'a vu ce matin- s'est déployé essentiellement sous forme d'opérations collectives : cela permet d'échanger sur les enjeux et les actions à mener. A l'ADEME nous nous sommes attachés à ce mode d'organisation.
- Le SME a ensuite permis d'ouvrir les acteurs à des problématiques connexes, comme la qualité, l'hygiène et la sécurité (celle des salariés, celle du voisinage, celle des

consommateurs) dans le cadre du SME. Il s'agit, je crois, d'une évolution normale, puisque les industriels qui se sont inscrits dans cette démarche ont également suivi un tel mouvement.

- Le SME a enfin permis d'introduire et de tester certaines nouvelles pratiques, comme la replantation de haies ou la réduction de certains flux. La prochaine étape sera-t-elle la remise de terres en prairie ?

III. Trois pistes :

Le SME ne répond pas à l'intégralité des problématiques ni à toutes les situations : cela a été dit. Pourtant quelques pistes peuvent être suggérées pour avancer sur les problèmes soulevés :

- gros ou petits ? L'adaptation de la méthode à des petites exploitations est-elle envisageable ? Une piste est peut-être à trouver au niveau territorial, à l'image de ce qui a été décrit sur l'eau. Il peut être intéressant de travailler sur un outil simple et fédérateur qui pourrait agir dans le cadre de Plans Climat Territoriaux. Dans la plupart des régions de France s'élaborent des Plans Climat Energie régionaux ou Territoriaux. Cela consiste à évaluer la quantité et les conditions dans lesquelles les territoires émettent du carbone (ou des équivalents « réchauffement »). L'engagement d'une telle démarche suppose de réunir l'ensemble des acteurs et d'identifier les actions qui permettront d'atteindre les objectifs du facteur 2, puis du facteur 4. Peut-être serait-il imaginable d'adapter la méthode du SME à cette fin. J'invite les spécialistes techniques à réfléchir en ce sens, afin d'identifier les moyens de favoriser une approche agricole territoriale.
- Comment intégrer une approche produit dans le SME ? Le bilan « Carbone » et le bilan « Produit » peuvent apporter des réponses, en intégrant notamment la dimension transport, afin de mettre en place un regard depuis l'aval sur la production agricole. Nous prendrons en 2009 quelques initiatives en Picardie sur ce sujet.
- Enfin l'implantation du SME dans l'industrie nous a rapidement confrontés à la nécessité de travailler la « pâte humaine » au sein de l'entreprise. Comment parvenir à ce que les salariés, quels que soient leurs fonctions et leur positionnement hiérarchique, soient porteurs, en tant que citoyens, d'une conscience environnementale ? Nous avons créé et expérimenté à cette fin un outil : le Clic'ADEME Entreprises Santé Sécurité Environnement. Certains de nos collègues l'ont adapté à l'administration. Peut-être pourrions-nous le transposer également à l'agriculture ? Il s'agit là d'un moyen favorisant notre prise de conscience, celle du citoyen, celle du consommateur, celle du producteur, sans éluder les contradictions. Ne sommes-nous pas tous, bien que selon des modalités diverses, à la fois consommateur exigeant et citoyen paresseux ? Ce n'est qu'en exposant ces contradictions que nous pourrions progresser dans le traitement des problématiques aiguës auxquelles nous sommes confrontés. Il importe à mes yeux d'ouvrir ce chantier.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com